

semble & de force, est écrit d'une manière plus méthodique, plus ferme & plus conséquente. On voit d'abord la doctrine de l'Eglise, exprimée dans les Conciles, dans les écrits de ses docteurs, dans les discours & l'enseignement de ses ministres. Rien de plus frappant que la constance & l'uniformité de cette doctrine dans tous les tems & chez tous les peuples du monde; sans que ni l'autorité de la puissance civile, ni l'impression d'imposans exemples, ni le goût & l'usage des nations, ni la mollesse & la dégradation des mœurs, ait apporté quelque changement à une proscription sévère, à une opposition manifeste & publique. Nouvelle preuve de la garantie donnée par le Ciel à l'Eglise catholique, non-seulement de la durée & de l'étendue de son empire, mais encore de son incorruptible & immuable morale.

*His ego nec metas rerum nec tempora pono.*

Ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que cette impression de la morale chrétienne a subsisté parmi les sectaires, dans le tems même qu'ils s'élevoient avec le plus de fureur contre divers points de l'ancienne doctrine. Dans les pays où l'histrionisme est aujourd'hui une manie parfaitement incurable, une fièvre consumante & féconde en délires, on parloit encore en 1580, comme dans les chaires des orateurs catholiques. " La doctrine de l'Eglise contre les spectacles étoit si claire & si constante, même du tems des Luthériens & des Calvinistes, qu'ils ne purent en discon-

venir